Edité le 24/09/2025 à 21:26

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE MARSEILLE PROVENCE

N
1:2 000

# RÈGLEMENT -
# PIÈCES GRAPHIQUES

P PLANCHES DE ZONAGE

**Ouest-34**

–

**PLUi approuvé le 19 décembre 2019**

**Modification 4**
**approuvée le 06/10/2025**

CARRY-LE-ROUET,
ENSUES-LA-REDONNE

PLUi

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Tableau d'assemblage**

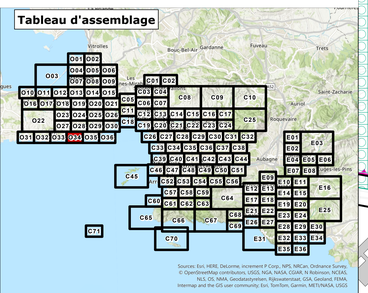


Sources: Esri, HERE, DeLorme, increment P Corp., NPS, NRCan, Ordnance Survey, © OpenStreetMap contributors, USGS, NGA, NASA, CGIAR, N Robinson, NCEAS, NLS, OS, NMA, Geodatastyrelsen, Rijkswaterstaat, GSA, Geoland, FEMA, Intermap and the GIS user community, Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA, USGS

## Urbanisme

### URBANISME
- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

### EMPLACEMENTS RESERVES
- Emplacement réservé pour voirie
- Autre emplacement réservé
- Servitude pré-localisation pour équipement

### PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR
- Sur les deux côtés d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un côté d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un secteur
- Prescription de vue

### PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION
- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

### MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES
- Secteur de mixité sociale

*Activités commerciales et de services*
- Linéaire de protection
- Linéaire de protection strict
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

### DIVERS
- Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

## Patrimoine

### PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL
- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- Forme d'habitat spécifique
- Quartier en balcon remarquable
- Canal de Marseille et dérivations

### PATRIMOINE NATUREL

*Espace boisé classé*
- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

*Autres*
- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

*Espace vert protégé*
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

## Risques

### INONDATION
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

### MOUVEMENT DE TERRAIN
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

*Mouvement de terrain à Marseille*
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

*Glissement de terrain*
- Zone à prescriptions simples

*Recul du trait de côte*
- Zone inconstructible

*Effondrement*
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions simples

*Eboulement*
- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

### INCENDIE DE FORET
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

### RISQUES TECHNOLOGIQUES
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

## Fond de Plan
- Parcellaire
- Elément de repère
- Bâti dur
- Piscine ou Plan d'eau
- Bâti léger
- Cimetière

Ouest-27 · Ouest-28 · Ouest-33 · Ouest-35

MONTMEYANE · VALLON DE GRAPPIANE · VALLON SAINT-ANTOINE MONTMEYAN ET D'AUBREZ · L'ESCALAYOLLE · LA REDONNE · LA REDONNE SUD · LES FIGUIERES MEJEAN ET VALLON DE PEYROUNIER

Ns · Nh · UP2b · UM1 · UQI · UEt1 · UEsN1